

ELEMENTS D'ORIENTATIONS POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL EN BRETAGNE

LES INVERTEBRES CONTINENTAUX

AVRIL 2011

Préambule

Les acteurs régionaux concernés par le patrimoine naturel, en particulier les institutionnels, ont besoin d'informations pour orienter au mieux leurs politiques d'actions en faveur de ce patrimoine naturel.

L'observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel en Bretagne (OBPNB) s'est vu confié par l'Etat et le conseil régional de Bretagne une mission d'animation de réseaux d'acteurs afin de faire émerger une connaissance de type aide à la décision. Par aide à la décision il faut entendre, entre autres : diagnostics, hiérarchisation des enjeux, stratégies, prospectives.

Le projet a consisté à faire émerger *de manière consensuelle* le point de vue d'un groupe d'experts concernant ce qui serait *prioritaire* à développer, sur le moyen terme, au niveau régional, pour *améliorer la connaissance* des invertébrés continentaux. Ces priorités ont été retranscrites sous forme d'orientations.

Ces orientations auraient ainsi vocation à participer d'une aide à la décision, notamment pour les institutionnels, lors de l'élaboration de leur stratégie et plans d'actions ou de leur expertise des projets des partenaires.

Participants

Coordination du projet

GIPBE : François Siorat

Experts consultés

BV-SEPNB : Sophie Coat, Pierre Yves Pasco

Gretia : Etienne Brunel, Cyril Courtial, Franck Herbrecht, Matthieu Lagarde, Claire Mouquet, Didier Roustide **Université Rennes I** : Alain Canard, Jean Paul Lechapt, Frédéric Ysnel

VivArmor Nature : Jérémy Allain

Suivi du projet

Dreal Bretagne : Isabelle Gloaguen, Luc Morvan

Conseil régional de Bretagne : Thiphaine Delavallade

Le projet a été présenté en séance plénière du **CSRPN** le 05 avril 2011.

Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel



Bretagne environnement
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

6-A rue du Bignon
35000 Rennes

02 99 35 45 84
contact@observatoire-biodiversite-bretagne.fr

Volet 1 – Acquisition de la connaissance

Ce premier volet traite des orientations concernant les thématiques de la connaissance.

Etat des lieux

- Renouveler de manière récurrente et sur le long terme un état des lieux de la connaissance des invertébrés continentaux en Bretagne, à l'image de l'état des lieux réalisé en Pays-de-Loire (http://www.gretia.org/dossiers_liens/nosact/inv_pdl/inv_pdl_frame.html) : Position systématique, Présentation générale du groupe taxonomique, Niveau de connaissance, Références bibliographiques principales, Références bibliographiques régionales, Revues, bulletins, Sites Internet, Atlas ou suivis en cours, Collections de référence, Listes préliminaires d'espèces, Bio-histoire, etc. en s'appuyant notamment sur une actualisation d'un précédent travail d'inventaire, valorisé en 2004 dans la collection « Les Cahiers Naturalistes de Bretagne », « Les invertébrés continentaux de Bretagne » GREZIA Région Bretagne.*

** commentaire : tous les taxons seraient prioritaires à inventorier étant donné le peu de connaissance acquise par rapport à la tâche qui reste à accomplir ; cependant, certains milieux pour lesquels la Bretagne a une forte responsabilité de conservation – ex. habitats côtiers - pourraient faire l'objet d'une attention particulière ; néanmoins, la capacité à procéder à des inventaires de taxons est conditionné au savoir faire existant / à l'expertise mobilisable concernant ce même taxon.*

Atlas

- Soutenir et renforcer les dynamiques d'Atlas en cours : ex. Longicorne Cerambycidae / Papillon diurne / Libellule / Orthoptère / Gastéropode continental / Pompilidae /... et générer des Atlas pour d'autres taxons.

Répartitions spécifiques

- Développer la connaissance de la répartition des espèces prises en compte par les ORGFH, les plans nationaux d'actions, la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP).

Suivis

- Développer la réflexion conceptuelle, thématique, méthodologique concernant les suivis diachroniques de la biodiversité des invertébrés* : Pourquoi ? mesure d'une fonctionnalité, de l'impact des changements globaux, de l'impact d'une gestion, réponse à une politique TVB... Qui ? espèces extraordinaires versus ordinaires... Comment ? stratégie d'échantillonnage, protocoles de récolte, traitement des données, valorisation... Où ? choix des milieux...

** commentaire : en l'état actuel des connaissances, il semble prématuré d'avancer des orientations concernant des taxons / habitats / milieux / thématiques sans développer une réflexion amont. L'état des lieux de la connaissance doit fixer les éléments connus de bio histoire.*

Fonctionnalité

- Développer au niveau régional des dynamiques déjà développées au niveau extra régional* portant sur l'étude de la fonctionnalité des populations d'invertébrés : exemple syrphes/RNF, coléoptères saproxylophages, suivis rhopalos.

** commentaire : il s'agit de bénéficier de l'expérience acquise par ailleurs en termes de pertinence du sujet de l'étude, de faisabilité technique, de mutualisation de méthode. La transposabilité méthodologique reste à étudier au cas par cas*

Statuts

- Etablir le niveau de responsabilité de la Bretagne pour la conservation des espèces* : sur la base de critères comme rareté, niveau d'occurrence, limite d'aire, caractérise un habitat remarquable de Bretagne (son état de conservation, sa fonctionnalité), population bretonne exceptionnelle par ses effectifs ou sa qualité, population bretonne représentant une fraction significative de l'aire biogéographique, population soumise à des menaces prégnantes, tendance diachronique...

** commentaire : ce travail serait le socle de connaissance permettant par la suite de décliner des listes d'espèces déterminantes pour les Znieff, pour la TVB, pour la SCAP...*

** élargir si possible le champ de la réflexion à l'échelle armoricaine en fonction des informations disponibles.*

Volet 2 – Organisation de la connaissance

Ce deuxième volet traite des orientations concernant les procédures, les moyens, les outils d'organisation de la connaissance.

Gestion des récoltes

- Systématiser la mise en collection des récoltes issues des différentes études ce qui signifie, entre autres, de :
 - garder les échantillons et les culots à la fin de l'étude ;
 - stocker les échantillons et les culots ;
 - cataloguer les échantillons et les culots ;
 - gérer sur le long terme les échantillons et les culots : assurer leur pérennité sur le long terme).

Catalogage

- Elaborer des catalogues concernant la littérature « grise », les collections anciennes et les récoltes actuelles.
- Assurer l'accessibilité pour consultation à ces catalogues.

Soutien aux réseaux naturalistes

- Développer l'acquisition par le réseau naturaliste de compétences concernant la détermination, l'utilisation des méthodes de récoltes, l'écologie de terrain ce qui signifie, entre autres, de :
 - recenser les compétences, amateurs et professionnels, en termes de détermination taxonomique ;
 - former les amateurs dans le cadre d'une stratégie à moyen terme ;
 - renforcer les liens avec les scientifiques, notamment sur les aspects méthodologiques.

Gestion de l'information

- Mettre en place une plateforme régionale de gestion, de mutualisation et d'échanges des données naturalistes.
- Intégrer cette plateforme dans les dynamiques nationales (SINP, INPN), notamment, en la positionnant comme relais dans le flux d'information entre le niveau local et national.
- Numériser les données encore sous format papier afin de les intégrer dans des bases de données numériques.
- Numériser les travaux (études, rapports, etc.) encore sous format papier afin de les rendre accessibles à la consultation.
- Utiliser la plateforme web du GIP BE comme un des moyens de diffusion des informations synthétiques d'envergure régionale.